



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan directeur forestier des vallons de l'Orbe et du Nozon

Le plan directeur forestier des vallons de l'Orbe et du Nozon est mis en consultation. Ce nouvel outil de planification doit permettre d'assurer la durabilité des fonctions de la forêt en définissant, pour les vingt prochaines années, les objectifs d'aménagement forestier ainsi que les mesures permettant de les atteindre.

Le nouveau document constitue un instrument de référence pour les autorités cantonales. Il concerne une partie du district du Nord vaudois, plus précisément l'aire forestière répartie sur les vingt communes situées dans le secteur des vallons de l'Orbe et du Nozon (Agiez, Arnex-sur-Orbe, Ballaigues, Bofflens, Bretonnières, Croy, Juriens, L'Abergement, Les Clées, La Praz, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Premier, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergey, Valeyres-sous-Rances, Vallorbe et Vaulion). Il est établi par l'inspection cantonale des forêts en collaboration avec les propriétaires forestiers publics, les autorités communales et les milieux intéressés. Cette approche permet d'intégrer les attentes de la population vis-à-vis de la forêt. Par ailleurs, bien que s'appliquant au domaine forestier, ce plan directeur tient également compte des aspects liés à l'aménagement du territoire et à la protection de la nature, ainsi que des évolutions à venir, notamment celles relatives aux changements climatiques.

Soumises à de fortes sollicitations, les forêts doivent continuer à remplir leurs multiples fonctions (protection contre les dangers naturels, valorisation du bois, protection de la nature et du paysage et accueil du public). La mise en oeuvre du plan directeur forestier permettra de répondre durablement à ces exigences. Les besoins de la population seront également satisfaits, tout comme le seront les principes d'efficacité économique, de solidarité sociale et de valorisation écologique.

Avec la consultation publique, le processus d'élaboration du plan directeur forestier entre dans sa phase finale. La consultation sera ouverte du 5 juin au 5 juillet 2015.

Le document peut être consulté sur : www.vd.ch/actualite/consultations/ ou aux adresses figurant dans la version PDF du communiqué annexée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 juin 2015

DTE, Pascal Croisier, inspecteur forestier, Direction générale de l'environnement, 021 557 87 42
ou 079 325 48 80

[Communiqué au format PDF](#)